

La notion de puissance.

LA PUISSANCE ET LA FORCE ou des moyens de la politique extérieure.

Peu de concepts sont aussi couramment employés et aussi équivoques que ceux de puissance (*power*, *Macht*). Les Anglais évoquent la *power politics*, les Allemands la *Macht-politik*, avec un accent de critique ou de résignation, d'horreur ou d'admiration. En français, l'expression « politique de puissance » rend un son étrange, comme si elle était traduite d'une langue étrangère. Peu d'auteurs français ont exalté la politique de puissance à la manière de quelques doctrinaires allemands de la *MachtPolitik*. Peu d'auteurs français ont condamné la politique de puissance à la manière dont quelques moralistes américains ont condamné la *power politics*.

10 Au sens le plus général, la puissance est la capacité de faire, produire ou détruire. Un explosif a une puissance mesurable et, de même, une marée, le vent, un tremblement de terre. La puissance d'une personne ou d'une collectivité n'est pas mesurable rigoureusement en raison même de la diversité des buts qu'elle s'assigne et des moyens qu'elle emploie. Le fait que les hommes appliquent leur puissance essentiellement sur leurs semblables donne au concept, en politique, sa signification authentique. La puissance d'un individu est la capacité de faire, mais, avant tout, celle d'influer sur la conduite ou les sentiments des autres individus. J'appelle puissance sur la scène internationale la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. En bref, la puissance politique n'est pas un absolu mais une relation humaine.

20 Cette définition suggère plusieurs distinctions : distinction entre puissance défensive (ou capacité d'une unité politique de ne pas se laisser imposer la volonté des autres) et puissance offensive (ou capacité d'une unité politique d'imposer aux autres sa volonté) ; distinction entre les ressources ou la force militaire d'une collectivité, qui peuvent être évaluées objectivement, et la puissance, qui, en tant que relation humaine, ne dépend pas seulement des matériaux ou des instruments ; distinction entre la politique de force et la politique de puissance. Toute politique internationale comporte un choc constant des volontés, puisqu'elle est constituée par les relations entre des Etats souverains, qui prétendent se déterminer librement. Tant que ces unités ne se sont pas soumises à des lois ou à un arbitre, elles sont, en tant que telles, rivales, puisque chacune est affectée par l'action des autres et en soupçonne inévitablement les intentions. Mais ces volontés aux prises ne déclenchent pas nécessairement une compétition militaire, potentielle ou actuelle. Le commerce entre unités politiques n'est pas toujours belliqueux et le commerce pacifique est influencé, non déterminé, par les accomplissements militaires, passés ou futurs.

Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 58-59.